

**LYCÉE PROFESSIONNEL
ROCHES MAIGRES**
S A I N T - L O U I S

MÉTIERS

Bâtiment
Bois
Énergie

FORMATIONS

Du CAP au BTS

CONTACT

0262 91 28 30
ce.9740004L@ac-reunion.fr

**PROJET
D'ÉTABLISSEMENT
2026-2029**

Axe 1 : Favoriser la réussite

Objectifs	Indicateurs clés	Actions concrètes
<p>1.1. Maîtriser les savoirs fondamentaux (disciplinaires & notionnels).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • % d'élèves obtenant $\geq 5 / 20$ au DNB (entrée en 2^e pro). • Progression moyenne des notes en mathématiques et français (année-par-année). 	<ul style="list-style-type: none"> • Tests de positionnement en 2^e et CAP le plus tôt possible après la rentrée pour identifier les besoins. • Ateliers de soutien ciblés (maths, français, langues). • Point d'étape pédagogique pour chaque classe de seconde/CAP (fin sept./début oct.) afin d'ajuster les contenus. • Organisation et maintien des bacs blancs dans les matières à examens ponctuels.
<p>1.2. Développer les compétences professionnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de conventions signées avec des entreprises/syndicats (cible ≥ 30 en 2029). 	<ul style="list-style-type: none"> • Formaliser les accords de partenariat : visites d'entreprise, projets communs, interventions de professionnels. • Mise en place d'un Forum des Anciens : présentation des trajectoires BTS, témoignages d'anciens élèves. • Développement du Bureau des Entreprises : suivi des offres de stage, organisation de journées "métiers", participations de patrons. • Médiatisation claire et pérenne du rapport école entreprise (mur des entreprises DDFPT).
<p>1.3. Faire de l'École pour tous la mission de chacun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de professionnels engagés dans un parcours de formation en lien avec les besoins particuliers des élèves. • Taux de maintien dans les parcours choisis des élèves aux profils vulnérables. • Bien-être des élèves : critères qualitatifs et quantitatifs. • Nombre d'ESS et de professionnels impliqués. • Nombre de PAP/PAI/PPRE. • Nombre d'élèves non lecteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer dès l'inscription les élèves fragiles (questionnaire, antécédents et suivis CPE). • Liaison collège / lycée renforcée avec une réunion en fin d'année avec CPE, infirmière du secteur. • Organiser des FIL en lien avec cet item dans le cadre du développement professionnel. • Concevoir des actions pour sensibiliser aux différences, pour les professionnels et les élèves. • Soutenir l'innovation pédagogique. • Déployer un dispositif en lien avec la lutte contre l'illettrisme : protocole et référents.

1.4. Renforcer la communication interne.

- Nombre de publications sur le site internet.

- Diffuser le répertoire d'actions menées et les partenariats sur le site internet du lycée.
- Renforcer le lien **AESH / équipe pédagogique**
- Accentuer les modalités d'échanges entre équipes pédagogiques / enseignants et Vie scolaire. (**Pronote, mails pro**)
- Formation **Pronote**.
- Mettre en place un semainier.

Axe 2 : Lutter contre le décrochage

Objectifs	Indicateurs clés	Actions concrètes
<p>2.1. Réduire le décrochage scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de décrochage global $\leq 10\%$ (2029). • % d'élèves réintégrés après le dispositif « droit à l'erreur » $\geq 80\%$ des cas. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du droit à l'erreur : procédure de réorientation, suivi personnalisé. • Cellule de veille / GPDS / MLDS : réunions hebdomadaires entre CPE, psychologue, AED, référents décrochage, équipe médico-sociale. • Action du MODAL et Prépa FOQUALE. • Mini-stages spécifiques pour les décrocheurs (programme PAFI). • Poursuite d'un projet "liaison collège / lycée" avec des élèves ambassadeurs (représentants d'élèves et filières) + CPE + MLDS + infirmière + AS + PsyEN sur les différentes filières proposées, l'épanouissement des élèves, les prises en charge. En résumé = déconstruire les idées reçues sur Roches Maignes.
<p>2.2. Combattre l'absentéisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer le taux d'absentéisme. • % de signalements d'absences traités dans les 48 h $\geq 95\%$. 	<ul style="list-style-type: none"> • Protocole d'absentéisme géré par des AED référents à chaque classe (alerte SMS, appel CPE). • Participation active des délégués élèves à la prévention de l'absentéisme (campagnes, suivi). • Sondage annuel auprès des parents via Pronote (indice de satisfaction). • Augmenter l'efficacité des signalements entre équipes éducatives-profs et vie scolaire au quotidien. • Remplir Pronote feuille appels/jour. • Rendre accessibles les appels de classe à tous (cadre du RCD). • Gestion de l'absentéisme avec application ADESCO.
<p>2.3. Orienter les élèves vers une voie choisie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le % d'élèves déclarant une orientation choisie en CAP et Bac Pro $\geq 85\%$. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sessions de rencontres élèves-métiers (professionnels, anciens élèves). • Coordination des acteurs (PsyEN, CPE, PP, référent décrochage) autour d'un planning partagé. • Mise en place de journées portes ouvertes. • Envoyer des professeurs dans les collèges pour présenter les filières.

<p>2.4. Sensibiliser les parents à l'assiduité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des parents aux ateliers « Assiduité & Réussite » : ≥ 40 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication régulière (newsletter, agenda en ligne). • Participation des parents aux instances du lycée (CA, conseils de classe, etc...). • Rencontres parents / profs. • Vente des objets confectionnés "restants" aux parents avec "publicité" sur le site du lycée. • Donner la possibilité aux parents de venir en atelier voir le travail de leur enfant en janvier par exemple pour les élèves de 1ère année. • Permettre aux parents de prendre conscience du métier que leurs enfants apprennent (parfois méconnu).
<p>2.5. Renforcer le CESC (prévention des addictions).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de prévention réalisées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme CESC : ateliers, interventions extérieures, suivi des élèves à risques. • Collaboration avec les services de santé scolaire (médecin, infirmière). • Participation des étudiants du service sanitaire à la sensibilisation des élèves.

Axe 3 : Épanouissement de la communauté du lycée

Objectifs	Indicateurs clés	Actions concrètes
3.1. Sentiment d'appartenance.	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiment d'appartenance. • Participation aux événements collectifs ≥ 70 % des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation élève-famille-personnel-collectivité pour rebaptiser le lycée et créer une identité forte. • Journée d'intégration prolongée (activités sportives, culturelles, ateliers).
3.2. Activités physiques & culturelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités sportives/culturelles proposées. • Taux de participation aux activités extra-scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme « Voyages & Sorties » : visites d'entreprises, musées, échanges européens (ERASMUS). • Développement de la MDL (Maison des Lycéens) : ateliers artistiques, clubs, projets citoyens. • Implication régulière et médiatisée du CDI. • Promotion des langues. • Association de l'établissement mises en avant : MDL, Amicale, Association sportive.
3.3. Lutte contre violences & harcèlement.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'incidents concernant le harcèlement. • Satisfaction des élèves sur la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif CESCE : prévention, médiation, formation du personnel. • Action du dispositif pHARe. • Procédure claire de gestion des insultes, incivilités et agressions (signalement, suivi, sanction éducative) pour lutter contre le sentiment de malaise et d'insécurité. • Efficience des procédures d'organisation et de gestion des opérations d'évacuation/alerte intrusion/menace terroriste.
3.4. Qualité de vie & environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Score de satisfaction sur les locaux. • Nombre d'aménagements réalisés (espaces verts, mobilier, signalétique). 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des travaux de réhabilitation : sanitaires rénovés, création d'espaces détente (zones ombragées). Prolongation des projets d'aménagement par les classes • Stratégie anti-dégradations : surveillance, campagnes de sensibilisation, implication des élèves dans la maintenance. • Poursuite de la mise en œuvre de plafonds acoustiques/thermiques dans les salles de cours. • Mise en place d'actions quotidiennes simples et fédératrices.

3.5. Consultation et implication des membres de la communauté scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions de concertation (élèves-parents-personnel). • Taux de réponses aux consultations $\geq 70\%$. 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un Conseil de Vie Lycéenne renforcé (élèves, parents, personnel). • Agenda partagé pour toutes les équipes (vie scolaire, pédagogique, médico-sociale).
--	--	--

Fort d'axes clairement définis, d'indicateurs précis, d'actions opérationnelles, le lycée professionnel Roches Maires devrait, d'ici 2029, devenir un établissement modèle quant à son profil de lycée du bâtiment, une référence pour l'insertion professionnelle, où les usagers connaissent un bien-être reconnu. L'ambition serait de faire du lycée un pôle éducatif d'excellence.